

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date d'émission : 09/02/2023
		Mise à jour : Non applicable
TPU 98A		Version : 0

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société

1.1 Identification du produit

Nom du produit : Polyuréthane Thermoplastique

Nom commercial : Filament TPU 98A Francofil

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes

Fabrication de pièces plastiques en impression 3D FDM

1.2.2 Utilisations déconseillées

Utiliser uniquement pour les usages recommandés, ne pas utiliser pour les applications médicales et contact alimentaire.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

FRANCOFIL

87 route Guy de Maupassant

76110 MANNEVILLE-LA-GOUPIL

contact@francofil.fr

www.francofil.fr

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence européen : 112

Centre antipoison Paris : 01 40 05 48 48

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

2.1.1 Classification selon le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

La substance n'est pas classée comme dangereuse.

Le compound n'est pas classé dangereux selon la Directive 1999/45/EC et ses amendements.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger : Aucun

Mention d'avertissement : Aucune
Mentions de danger : Aucune
Conseils de prudence : Non applicable

2.3 Autres dangers

Mélange sans danger pour la santé humaine ou l'environnement.

L'inhalation prolongée et répétée des produits de décomposition peut provoquer un œdème pulmonaire.

SECTION 3 : Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable

3.2 Mélanges

Nom	Concentration %	Classification
Polyuréthane thermoplastique élastomère	100	Non classé

SECTION 4 : Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

4.1.1 Général

Attention à l'autoprotection du secouriste.

Bien ventiler.

4.1.2 Inhalation

Bien ventiler.

En cas d'inhalation de produits de décomposition, la personne affectée doit être transportée à l'air frais et maintenue immobile.

Consulter un médecin.

4.1.3 Contact avec la peau

En cas de contact avec le polymère fondu, refroidir rapidement la peau avec de l'eau froide.

Ne pas décoller le polymère de la peau.

Consulter un médecin.

4.1.4 Contact avec les yeux

Ne pas se frotter les yeux.

Se rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes et appeler un médecin.

4.1.5 Ingestion

Ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical.

Ne jamais administrer quoi que ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Non disponible

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avertir le personnel médical en cas de contamination et faire en sorte qu'il prenne les mesures de protection appropriées.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

5.1.1 Moyens d'extinction appropriés

Eau et mousse, dioxyde de carbone, agent d'extinction poudre

5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés

Non disponible

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas respirer les fumées.

L'exposition aux produits de décomposition peut être dangereuse pour la santé.

En cas d'incendie, il se forme du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et des hydrocarbures.

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie important : Utiliser un dispositif autonome étanche.

Éviter toute inhalation de substances ou la combustion de sous-produits.

Employer les mesures d'extinction appropriées pour encercler l'incendie.

Porter l'équipement de protection approprié.

Utiliser les procédures de lutte contre les incendies adaptées à la zone environnante.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1 Pour les non-secouristes

Équipement de protection : Porter l'équipement de protection approprié.

Procédures d'urgence : Non applicable

Le cas échéant, avertir les autorités compétentes conformément à toutes les réglementations en vigueur.

6.1.2 Pour les secouristes

Porter l'équipement de protection individuelle adapté et éviter tout contact avec la peau et toute inhalation.

Aérer les espaces clos avant d'y entrer.

Ne pas toucher la substance répandue. Obturer la fuite si vous pouvez le faire sans risque.

Supprimer toutes les sources d'ignition.

Manipulation des récipients endommagés ou de la substance répandue après avoir revêtu un équipement de protection.

6.2 Précautions environnementales

Aucune précaution environnementale spéciale n'est requise.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1 Pour le confinement

Ramasser mécaniquement.

Traiter le produit récupéré comme prescrit dans la section sur l'élimination des déchets.

Ne pas vider dans les égouts.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation sans danger

Utiliser dans une zone bien ventilée.

7.2 Conditions pour un stockage sans danger, y compris toute incompatibilité

Conserver dans un endroit frais (<40°C) et bien ventilé, à l'abri de la chaleur, des UV, des produits chimiques, de l'humidité et des aliments.

Période maximum de stockage : 2 ans.

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Voir la section 1 pour obtenir des informations sur la partie 1.2 intitulées Utilisations identifiées pertinentes.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

8.1.1 Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition connue.

8.2 Contrôles d'exposition

8.2.1 Mesures techniques appropriées

Un système d'aspiration local et/ou général est recommandé pour maintenir l'exposition des employés en dessous des limites d'exposition. La ventilation par aspiration localisée est généralement préférée en raison du contrôle possible des émissions de contaminants à leurs sources, ce qui empêche la dispersion de ceux-ci sur le lieu de travail dans son ensemble. L'utilisation d'une ventilation par aspiration localisée est recommandée pour contrôler les émissions à proximité de la source.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Ne pas respirer les poussières.

8.2.2 Équipement de protection individuelle

Protection des mains

Porter des gants de protection contre la chaleur lors de la manipulation de la substance fondue.

Protection des yeux

Utiliser une protection oculaire de sécurité en cas de risque d'exposition.

Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité avec protections latérales pendant le travail avec la matière fondue.

Protection respiratoire

Pas exigée dans des conditions d'utilisation normales.

Porter un appareil de protection respiratoire autonome en cas d'exposition à des poussières et/ou fumées inhalables.

Protection de la peau

Porter uniquement des vêtements de protection adaptés, confortables et propres.

En cas de danger croissant, porter des vêtements en fibres synthétiques résistantes à la chaleur.

Dangers thermiques

Les travailleurs doivent être protégés contre la possibilité de contact avec le matériau fondu pendant la fabrication.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Densité	1,23
Température de fusion phase souple	-29°C
Température de fusion phase rigide	189°C-222°C
MFR (220°C/2,16 kg)	26,7 g/10min
Masse linéique	2,958 g/m (1,75mm) 7,847 g/m (2,85mm)

9.2 Autres informations

Inflammable

Température de décomposition supérieure à 300°C.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non applicable dans les conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

Cette substance est stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.

10.3 Réactions dangereuses possibles

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Éviter tout contact avec des substances et des conditions incompatibles.

Éviter tout chauffage, l'accumulation de charges électrostatiques, les flammes et les surfaces chaudes.

10.5 Matières incompatibles

Réactif aux oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Peut émettre du dioxyde de carbone, du monoxyde de carbone et des hydrocarbures en cas de décomposition.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë

Non applicable

11.2 Corrosion

Non applicable

11.3 Sensibilisation

Non applicable

11.4 Mutagénicité

Non applicable

11.5 Cancérogénicité

Non applicable

11.6 Toxicité pour la reproduction

Non applicable

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Non soluble dans l'eau.

Aucun effet écotoxique connu.

12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible. Ce produit n'est pas biodégradable

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Pas de bioaccumulation attendue.

12.4 Mobilité dans le sol

Flotte sur l'eau.

Reste à la surface sur le sol.

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

Non disponible

12.6 Autres effets nocifs

Non disponible

SECTION 13 : Considérations concernant l'élimination

13.1 Méthode de traitement des déchets

Peut être incinéré avec les ordures ménagères conformément aux réglementations officielles en contact avec des entreprises d'élimination des déchets et avec les autorités compétentes.

Consulter le fabricant ou le fournisseur pour des informations sur la récupération ou le recyclage.

Recyclage des matériaux possible.

SECTION 14 : Informations sur le transport

14.1 Numéro ONU

Transport non dangereux.

14.2 Désignation officielle de transport ONU

Transport non dangereux.

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Non classée matière dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

Non applicable

14.5 Danger pour l'environnement

Non disponible

Non applicable

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur concernant le transport ou les mesures de transport

Transport non dangereux.

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementation/législation hygiène, sécurité et environnement spécifique à la substance ou au mélange

Conformément à la Directive 1999/45/CE ou à l'annexe VI de la directive 67/548/CEE, le produit ne nécessite aucun étiquetage.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Non effectué

SECTION 16 : Autres informations

La FDS est un outil de communication sur les risques et doit être utilisé pour aider à l'évaluation des risques. De nombreux facteurs déterminent si les risques rapportés sont des risques sur le lieu de travail ou dans d'autres cadres. Les risques peuvent être déterminés par référence aux scénarios d'exposition. L'échelle d'utilisation, la fréquence d'utilisation et les mesures techniques courantes ou disponibles doivent être examinées.

Ces informations se basent sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire les produits aux fins des exigences en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement uniquement.

Elle ne doit donc pas être interprétée comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.

Il incombe à l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires afin de suivre et respecter les exigences prévues par la loi.